

Bulletin d'information municipal

Lunery

et ses quartiers

Mai
20
26

Informations horaires mairie et annexe

Mairie :

02 48 23 14 20

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h

mardi et jeudi après-midi,
seul le service de l'accueil
sera accessible

Annexe-Mairie :

02 48 68 91 95

lundi de 9h à 12h

lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 16h30

Lunery et ses quartiers Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery

02 48 23 14 20

mairie@lunery.fr

Mise en page :

Ernesto Teixeira

Impression :

Imprimerie Renaudon

36100 Issoudun

Dépôt légal :

Mai 2026 - 750 ex.



SOMMAIRE

Vie communale 3

- Élections
- Nouveau conseil municipal
- Décès d'André Marjeault
- Nouveau départ pour le bar-tabac de Lunery
- Un food truck à Lunery
- Nouvelle laverie automatique à Lunery
- Exposition Jean-Michel Athomas
- Atelier crêpes
- Atelier de Pâques
- Nouvel espace jeux vidéo
- Compte financier

Assos et solidarité 10

- Inscription au Registre des personnes vulnérables de la commune
- Jeux d'été à Lunery
- Bilan CCAS 2025
- Ateliers culinaires
- Lunery a couronné sa Miss
- Rencontre artistique à Lunery
- Club de gym seniors
- Gymnastique Lunéroise : vie du club
- Lunery Fitness : belote solidaire
- La Récré Lunéroise
- Générations Mouvement Club Lunérois : une association qui rassemble et fait du bien
- Nettoyage des bords du Cher : une belle mobilisation pour la nature

Autres informations 14

- Guichet numérique des Autorisations d'Urbanisme - Saisine par Voie Électronique (SVE)
- Taxes d'urbanisme

Informations pratiques 15

LE MOT DE L'ÉLU



Chères Lunéroises, chers Lunérois,

Ce premier bulletin municipal de la nouvelle mandature fait suite aux élections du 15 mars dernier. À cette occasion, je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de ce scrutin, ainsi que les électeurs qui se sont déplacés pour faire vivre notre démocratie locale.

Je ne peux toutefois que regretter la présence d'une seule liste. Cette situation s'explique sans doute par un contexte général peu propice à l'engagement : tensions internationales, incertitudes nationales, contraintes réglementaires toujours plus nombreuses pour les élus, et climat parfois difficile à leur égard. À cela s'ajoute, pour notre commune, une situation budgétaire fragilisée depuis la fin de l'activité de Rosières, fleuron industriel qui a marqué l'histoire de notre territoire.

C'est pourquoi je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à mes colistiers pour leur engagement. Ils m'ont fait l'honneur de m'élire Maire le 21 mars dernier. Lors de ce même conseil municipal, quatre adjoints ont été élus : Patrick Labed, Lucie Chamailard, Bertrand Hénault et Bénédicte Boulassier. Avec toute l'équipe municipale, nous sommes pleinement mobilisés au service de notre commune.

Le mandat 2020 avait débuté dans un contexte de crise sanitaire mondiale avec la COVID-19. Celui de 2026 s'ouvre dans un environnement tout aussi incertain, marqué par des conflits aux portes de l'Europe et ailleurs dans le monde, entraînant des conséquences économiques directes, notamment sur le coût de l'énergie et de nombreux produits du quotidien. Dans ce contexte, je forme le vœu que chacun puisse vivre dignement, en sécurité et dans un esprit de respect et de solidarité, ici comme ailleurs.

Concernant le site de Rosières, les informations communiquées par le groupe Haier restent à ce jour très limitées. Un projet de reprise serait en cours de finalisation, mais malgré nos demandes répétées, peu d'éléments nous ont été transmis. Nous avons néanmoins œuvré avec détermination pour préserver une activité industrielle sur ce site stratégique pour notre territoire.

Les conséquences financières, elles, sont bien réelles. La contribution foncière des entreprises (CFE), qui représentait plus de 193 000 euros en 2020, devrait s'établir autour de 13 000 € en 2026. Chacun mesure l'impact considérable d'une telle baisse sur les finances communales. À cela pourrait s'ajouter une nouvelle diminution des recettes si le site bénéficiait d'exonérations fiscales dans le cadre d'un dispositif de revitalisation, pour plusieurs années.

Dans ce contexte, la situation financière de la commune est fragile et pourrait encore se dégrader. Nous avons fait le choix de ne pas prendre d'engagement irréaliste concernant la fiscalité. Notre priorité sera de contenir les dépenses, de rechercher de nouvelles ressources et de préserver au mieux la qualité des services rendus à la population.

Par ailleurs, deux projets structurants pour l'avenir de notre commune se présentent à nous, mais leur réalisation s'annonce complexe :

- la rénovation du groupe scolaire, dont le coût est élevé, même s'il reste inférieur à une reconstruction complète ;
- l'aménagement d'un lotissement sur une zone à urbaniser, projet essentiel mais contraint à la fois financièrement et dans ses délais.

Face à ces défis, nous devons faire preuve de pragmatisme, d'adaptabilité et de responsabilité.

Ces perspectives peuvent sembler préoccupantes, mais je reste convaincu que notre force réside dans notre capacité collective à faire face. Notre commune a des atouts, une identité forte et des habitants engagés.

Je sais pouvoir compter sur vous, chères Lunéroises et chers Lunérois. Ensemble, avec détermination et confiance, nous continuerons à faire vivre et avancer notre commune.

Sylvain JOLY
Maire de Lunery

VIE COMMUNALE

Élections

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars 2026.

La municipalité tient à saluer l'engagement citoyen des électeurs, et adresse ses félicitations aux jeunes ayant participé à leur premier vote, notamment Sacha.

Elle remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour assurer la tenue des bureaux de vote.



Décès d'André Marjeault

André Marjeault nous a quittés le 13 mars 2026 à l'âge de 94 ans.

Il a été, pour ceux qui s'en souviennent, conseiller municipal à Lunery en 1977, puis deuxième maire adjoint en 1983 et 1989 (sous les maires Gérard Jamet, René Lacaud et Yves Lacelle). Son épouse Yvette était employée au secrétariat de mairie de Lunery.

Il est parti en retraite à Charnizay en Indre et Loire où il a été conseiller municipal de 2001 à 2014.

Nouveau Conseil Municipal



Le nouveau Conseil Municipal de Lunery est composé d'une équipe engagée et complémentaire, réunissant des élus aux expériences et sensibilités variées, tous animés par la volonté de servir la commune et ses habitants.

À sa tête, Sylvain Joly, 48 ans, a été élu Maire de Lunery. Il est entouré de plusieurs adjoints chargés de piloter les grandes orientations municipales.

Patrick Labed, 69 ans, occupe la fonction de 1^{er} adjoint et est en charge de la commission des appels d'offres ainsi que de la commission Finances et budget, assurant le suivi rigoureux des ressources de la commune.

Lucie Chamaillard, 40 ans, 2^e adjointe, pilote la commission Enseignement, écoles et jeunesse ainsi que le CCAS, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux familles et aux seniors.

Bertrand Hénault, 53 ans, 3^e adjoint, est responsable de la commission des Travaux, de l'urbanisme et de la sécurité

routière, ainsi que de la commission Cadre de vie, sécurité et environnement, contribuant à l'aménagement et à la qualité de vie sur le territoire.

Bénédicte Boulassier, 41 ans, 4^e adjointe, prend en charge la vie associative, la culture et les cérémonies, ainsi que la communication et la promotion de la commune, renforçant le dynamisme local et le lien entre les habitants.

Le conseil municipal s'appuie également sur une équipe de conseillers impliqués : Pascale Di Nardo, 65 ans ; Philippe Billard, 64 ans ; Maaïke Radersma, 48 ans ; Thierry Jourdain, 70 ans ; Gwenaëlle Ladeira, 46 ans ; Laurent Lelièvre, 36 ans ; Patricia Mokrzycki, 65 ans ; Dominique Lanoue, 64 ans ; Estelle Laville, 27 ans et Roland Esquive, 66 ans.

Ensemble, ces élus forment une équipe déterminée à œuvrer pour le développement de Lunery, à améliorer le quotidien de ses habitants et à préparer l'avenir de la commune avec ambition et responsabilité.

VIE COMMUNALE



Nouveau départ pour le bar-tabac de Lunery

Après 38 années à faire vivre le bourg de Lunery en tenant le bar-tabac, Marie et Michel peuvent aujourd'hui profiter pleinement de leur retraite. Un lieu et des personnes que nous n'oublierons pas, tant pour leur accueil chaleureux que pour les nombreux moments de convivialité partagés.

Ils passent désormais le relais à Albanne et à sa fille, qui poursuivront l'activité du bar-tabac tout en y apportant des

nouveautés. Vous y trouverez un coin épicerie proposant des produits de première nécessité, ainsi que des produits locaux : les légumes de l'Appel du Champ, les œufs de Claire Pasquet et les miels de Lilian. Un dépôt de pain du Boulanger de Lunery sera également disponible le lundi et pendant les congés du boulanger de Lunery.

À partir du mois de mai, un service de restauration rapide sera proposé, avec notamment des croques et des paninis. D'autres services viendront enrichir ce lieu convivial, indispensable à la vie de la commune.

Jour de fermeture : mardi

Horaires d'ouverture :

- **Lundi : de 6h30 à 13h30**
- **Mercredi, jeudi, vendredi : de 6h30 à 13h30 et de 16h à 20h30**
- **Samedi et dimanche : de 7h00 à 18h00**



Un food truck à Lunery

Après concertation avec les commerçants du village en lien avec cette activité, la municipalité a autorisé l'installation d'un nouveau camion de restauration.

Tous les jeudis, de 17h à 21h45, place de la Mairie à Lunery, vous pouvez retrouver le food truck « Le Mirabelle ».

Il propose des burgers et des frites, élaborés principalement à partir de produits locaux, soigneusement sélectionnés afin de garantir qualité et saveur.

Paieement accepté en espèces et par carte bancaire.

N'hésitez pas à réserver au 07 86 66 92 52.

Vous pouvez également consulter sa carte sur le site : lemirabelle.webnode.fr



Nouvelle laverie automatique à Lunery

Située juste à côté du camping de Lunery, une laverie automatique Wash.ME est ouverte 24h/24 et 7j/7 pour s'adapter à tous vos besoins, à tout moment de la journée ou de la nuit.

Pratique, rapide et économique

Profitez d'un équipement professionnel grande capacité (jusqu'à 20 kg) idéal pour laver et sécher tous types de linge : vêtements du quotidien, couettes, couvertures, linge volumineux...

Des prix accessibles à tous

- **Lavage à partir de 5 €**
- **Séchage à 3 € les 20 minutes**

Vous pouvez venir découvrir la nouvelle laverie à Lunery dès maintenant !



MEDIATHEQUE

Exposition Jean-Michel Athomas

« MISSAK ET MELINEE MANOUCHIAN »

Le peintre Jean-Michel Athomas a proposé à la Médiathèque, du 20 février au 6 mars 2026, une exposition poignante en hommage au couple de résistants d'origine arménienne, Missak et Mélinée Manouchian.

Fils de résistant et très sensible à cette période de l'histoire, Jean-Michel Athomas préside l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance).

Il est venu y présenter une trentaine de toiles ainsi que différents textes, dont un poème de Louis Aragon et la dernière lettre de Missak à son épouse, écrite à la prison de Fresnes quelques heures avant sa mort : « ... Aujourd'hui il y a du soleil. C'est en regardant au soleil et à la belle nature que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie »

Le public pouvait y découvrir des peintures acryliques ou au fusain, mêlant des techniques au pochoir ou l'utilisation de papier de soie.



« Moi à travers ma toile sur fond bleu, blanc rouge, je lui offre la nationalité Française »



« Je n'allais pas faire des choses gentilles, à l'eau de rose sur Missak. Il est mort au Mont Valérien, il a versé son sang pour nous...sur ma toile il y a des projections de peintures rouges qui dégoulinent comme le sang de Missak quand il a été fusillé »

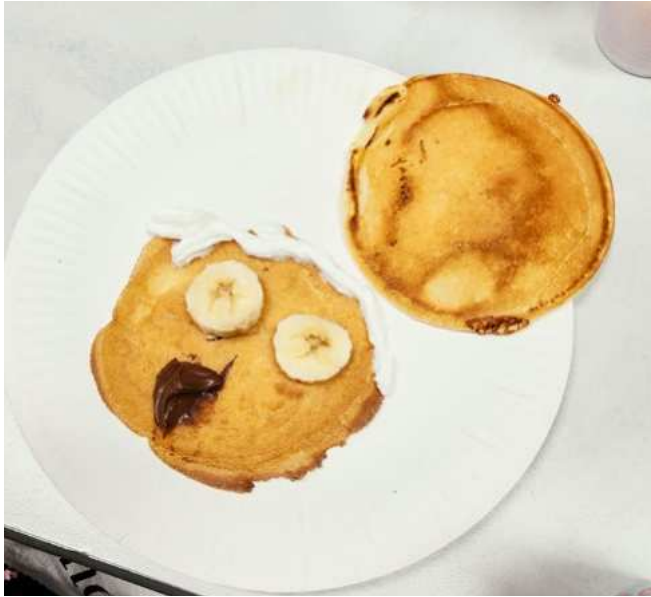
Pour ne pas oublier...

Missak Manouchian a fui l'Arménie pour échapper au génocide dont ses parents et son peuple ont été les victimes. Puis il a choisi la France comme patrie d'adoption, n'hésitant pas, pour elle, à s'engager dans la Résistance.

Le 21 Février 1944, Missak et ses 22 compagnons d'armes étaient fusillés par les nazis sur le Mont-Valérien. Juifs, Espagnols, Hongrois, Polonais, Italiens, Roumains, Arméniens, Communistes, ces jeunes héros de la Résistance étaient membres des FTP-MOI (la branche étrangère des Francs-Tireurs et Partisans) avec Missak Manouchian à leur tête. Défiant l'occupant allemand, ils ont été traqués par les brigades spéciales de la police française jusqu'à leur exécution. Une propagande qui aura l'effet inverse de celui escompté. En 2024, 80ans après, Missak et Mélinée entraient solennellement au Panthéon, unis dans leur engagement politique et antifasciste, recevant la reconnaissance officielle de l'état français.

VIE COMMUNALE

Atelier Crêpes



À l'occasion de la Chandeleur, la Médiathèque Boris Vian a proposé un atelier ludique et gourmand autour des crêpes.

Le mercredi 11 février 2026, les enfants à partir de 7 ans ainsi que les adultes ont participé à un atelier créatif au cours duquel ils ont fabriqué un disque présentant la recette des crêpes.

Ce support original, plastifié, leur a permis de repartir avec un souvenir utile et durable, qu'ils pourront réutiliser à la maison.

Après le temps de création, place à la gourmandise : les participants ont préparé ensemble la pâte à crêpe avant de passer à une dégustation conviviale.

Ce moment de partage a permis d'allier apprentissage, créativité et plaisir.

Cet atelier a rencontré un joli succès et a offert aux enfants comme aux plus grands un temps convivial autour de la cuisine et du fait main, dans l'esprit chaleureux de la Chandeleur.

Atelier de Pâques

L'atelier de décoration de Pâques, organisé le samedi 28 mars 2026 à la Médiathèque municipale, a rencontré un franc succès.

Ouvert à tous et gratuit, cet événement a rassemblé de nombreux participants venus partager un moment créatif et convivial.

Dans une ambiance chaleureuse et festive, petits et grands ont pu réaliser de jolies décorations de Pâques. Au programme : lapins, poussins et autres motifs de saison ont pris forme à partir de matériaux simples et variés. Papier, boîtes à œufs, bois, ficelle, laine et éléments décoratifs ont permis de composer une belle collection d'objets, tous plus charmants les uns que les autres.

Chaque participant a pu choisir ses réalisations selon ses envies et sa dextérité : suspensions à accrocher, petites figurines, animaux et paniers de Pâques, ou encore quelques idées de décoration de table comme le pliage de serviettes en papier ou les porte-couverts en feutrine en forme de lapin. L'atelier a ainsi offert un moment à la fois manuel, ludique et convivial, apprécié de tous.

Chacun est reparti avec ses créations, fier du travail accompli et heureux de ce moment de partage.

Cette belle participation témoigne de l'intérêt des habitants pour les animations proposées par la médiathèque, qui continue de s'affirmer comme un lieu de vie, de rencontre et de créativité au cœur de la commune.



Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur bonne humeur, qui ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Merci également aux accompagnateurs pour leur aide auprès des enfants dans la réalisation des décorations ainsi que pour le rangement des tables. Mention particulière à une bénévole qui a apporté une aide précieuse à l'encadrement de l'atelier, ainsi que de très belles idées de création.

Découvrez l'espace jeux vidéo à la médiathèque !

Envie de défier vos amis sur la Switch ou de plonger dans l'univers immersif de la PS5 ?

La Médiathèque municipale dispose désormais d'un espace entièrement dédié aux jeux vidéo, un lieu convivial où petits et grands « gamers » peuvent se retrouver pour partager, vibrer et s'amuser !

Équipée de Nintendo Switch 2, PS5, Xbox 360, PS3 et d'un casque de réalité virtuelle, la médiathèque propose des sessions encadrées, sur réservation, pour découvrir ou redécouvrir vos jeux préférés dans une ambiance détendue.

Les créneaux à ne pas manquer :

- **Mardi et jeudi : 16h – 18h30**
- **Mercredi : 14h – 18h**
- **Vendredi : 16h – 18h**

Réservez vite votre session au 02-48-23-22-01 (aux heures d'ouverture) ou directement sur place.

Sur place, une charte d'engagement garantit une utilisation respectueuse et agréable pour tous.

Ouvert à tous les âges, dans le respect des classifications PEGI, cet espace est l'endroit idéal pour jouer, échanger et découvrir de nouveaux jeux entre amis ou en famille.

Avez-vous des jeux vidéo en bon état qui dorment chez vous ?

Apportez-les-nous, on les chouchoutera pour les partager avec tout le monde !

Alors, prêt(e) à relever le défi ?

Venez faire vibrer les manettes à la Médiathèque



À vos agendas :

- 24 juin 2026 à partir de 15h Atelier détente soin des mains avec Carole Godet (Alia Nature) à la Médiathèque municipale,
- 25 août 2026 ciné de plein air au Théâtre de Verdure



Remerciements

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui, par leur générosité et leur engagement, contribuent à faire vivre la médiathèque municipale.

Grâce à leurs dons variés — livres, laines, jeux... — mais aussi au généreux don d'une console Xbox et d'une PS3, qui viennent compléter l'offre de l'espace numérique, à celui de deux tableaux de Kinus pour égayer les murs de la médiathèque, ainsi qu'à P. pour avoir refait un puzzle auquel il manquait quelques pièces, cet espace continue de s'enrichir. Le puzzle trône désormais fièrement dans l'espace jeux vidéo.

Grâce à toutes ces attentions, la médiathèque poursuit son développement au bénéfice de tous.

Merci à tous pour votre implication !

VIE COMMUNALE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET PRIMITIF 2026

Le compte financier unique 2025 fait apparaître une situation financière globalement saine pour la commune. Les recettes de fonctionnement ont été dynamiques, notamment grâce à la fiscalité locale, aux produits des services et aux dotations et participations. Les recettes réelles de gestion atteignent **1 637 848,07 €**, dont **575 403,22 €** au titre de la fiscalité locale, **320 518,00 €** pour les impôts et taxes hors fiscalité locale, et **549 337,29 €** pour les dotations et participations. Cette dynamique a permis de dégager un résultat de fonctionnement positif et de consolider les équilibres budgétaires.

Le résultat de l'exercice 2025 s'élève à **105 184,90 €**, auquel s'ajoutent les résultats reportés pour **1 342 227,66 €**, soit un total de **1 447 412,56 €** à affecter. La section d'investissement présente un solde d'exécution cumulé de **- 18 947,34 €** et des restes à réaliser de **- 126 442,06 €**, soit un **besoin de financement total de 145 389,40 €**. Il est proposé d'affecter **145 389,40 €** au compte 1068 afin de couvrir ce besoin, le solde de **1 302 023,16 €** étant reporté en recettes de fonctionnement (R002). Cette affectation traduit **une gestion prudente**, sécurisant l'investissement tout en préservant des marges de fonctionnement.

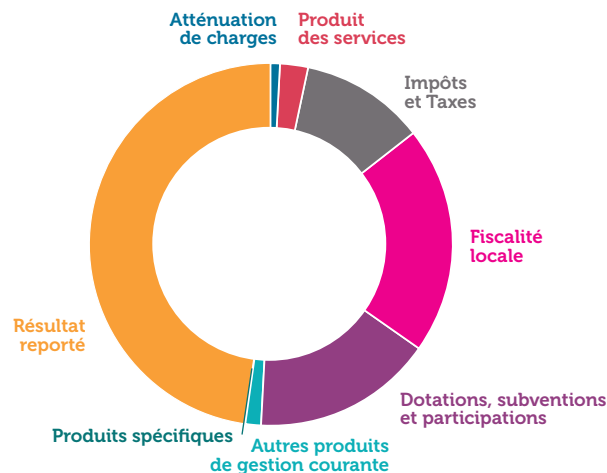
Le budget primitif 2026 s'inscrit dans cette continuité avec **une approche prudente, justifiée par un contexte économique et fiscal incertain** et une moindre visibilité sur les concours extérieurs. Si la DGF nationale 2026 est annoncée à 27,4 milliards d'euros, sa répartition locale reste incertaine. Par ailleurs, **les aides à l'investissement sont en baisse : le Fonds vert passerait de 1,15 milliard d'euros en 2025 à 850 millions d'euros en 2026**, et la DSIL est annoncée à 220 millions d'euros.

La commune entend également maîtriser ses charges, notamment la masse salariale, **avec un objectif de stabilité**, voire de légère diminution, sans dégrader la qualité du service public.

En définitive, les fondamentaux financiers sont solides. L'affectation du résultat consolide les équilibres et **le budget 2026 privilégie prudence, sincérité et réalisme face aux incertitudes**.

Les recettes de fonctionnement

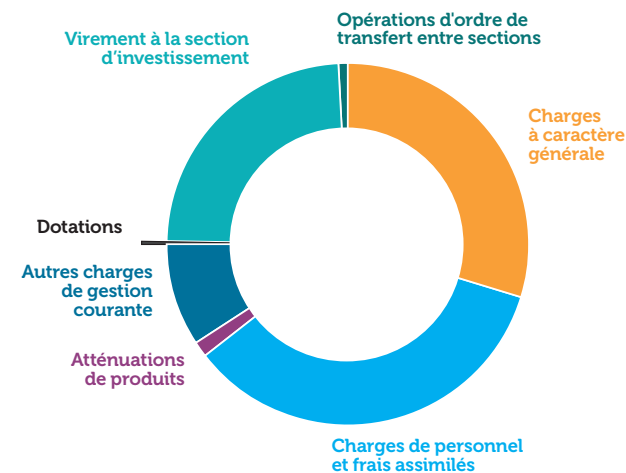
Les recettes totales de fonctionnement représentent **2 741 279 €** inscrits au budget primitif 2026.



Recettes de Fonctionnement		BP 2026
013	Atténuation de charges	30 000 €
070	Produit des services	64 300 €
073	Impôts et Taxes (sauf 731)	302 362 €
731	Fiscalité locale	562 276 €
074	Dotations, subventions et participations	436 168 €
075	Autres produits de gestion courante	44 050 €
Total des recettes de gestion des services		1 439 156 €
77	Produits spécifiques	100 €
Total des recettes réelles		1 439 256 €
002	Résultat reporté – Excédent de fonctionnement antérieur	1 302 023 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 741 279 €

Les dépenses de fonctionnement

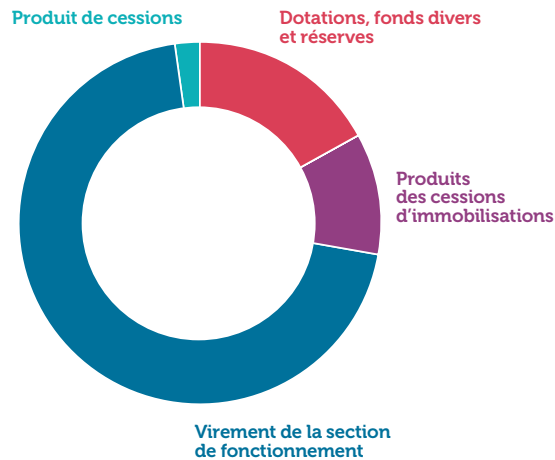
Les dépenses totales de fonctionnement représentent **2 741 279 €** inscrits au budget primitif 2026.



Dépenses de Fonctionnement		BP 2026
011	Charges à caractère général	820 700 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	950 000 €
014	Atténuations de produits	38 389 €
065	Autres charges de gestion courante	253 190 €
068	Dotations aux amortissements et aux provisions	8 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 071 279 €
023	Virement à la section d'investissement	650 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		670 000 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 741 279 €

Les recettes d'investissement

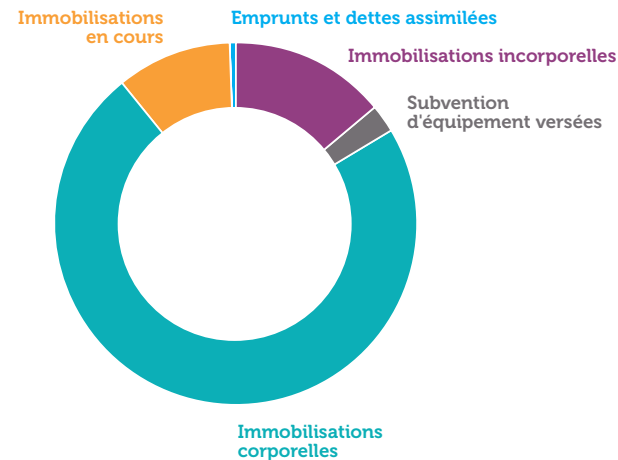
Les recettes totales d'investissement représentent **930 689 €** inscrits au budget primitif 2026.



Recettes d'investissement		BP 2026
010	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	158 689 €
013	Subventions d'investissement (hors 138)	2 000 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		258 689 €
021	Virement de la section de fonctionnement	650 000 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		670 000 €
Restes à réaliser 2025		0 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		930 689 €

Les dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement représentent **676 481 €** inscrits au budget primitif 2026.



Dépenses d'investissement		BP 2026 (BP + RAR N-1)
020	Immobilisations incorporelles	110 242 €
204	Subventions d'équipement versées	20 000 €
021	Immobilisations corporelles	572 057 €
023	Immobilisations en cours	80 000 €
010	Dotations, fonds divers et réserves	500 €
016	Emprunts et dettes assimilées	2 500 €
Total des dépenses réelles		785 300 €
Restes à réaliser 2025		126 442 €
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé		18 947 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		930 689 €

Subventions communales

Depuis trois ans, la municipalité a mis en place un système d'attribution des subventions basé sur un tableau à points. Ce dispositif permet de répartir les aides de manière équitable entre les associations de la commune qui en font la demande, tout en garantissant une transparence totale dans les décisions prises par les élus.

Ce mode de calcul prend notamment en compte les moyens déjà mis à disposition par la commune, tels que la gratuité des salles des fêtes et des locaux, ainsi que les coûts liés aux fluides et aux travaux. Le temps de travail des agents techniques mobilisés est également intégré dans cette évaluation.

La vitalité et le dynamisme de la commune reposent en grande partie sur l'engagement des associations. À ce titre, les manifestations qu'elles organisent sont aussi valorisées dans ce tableau.

Enfin, des subventions exceptionnelles peuvent être accordées en complément, en fonction de la nature et de l'intérêt des projets portés par les associations.

- École élémentaire : **1 320 €**
- École maternelle : **870 €**
- Gym Fitness : **500 €**
- Na zdrowie : **450 €**
- Les Amis de Rosières : **1 000 €**
- Musée de la fonderie : **300 €**
- Loisirs et culture : **700 €**
- Gym seniors : **350 €**
- Comité des fêtes de Rosières : **500 €**
- Syndicat de chasse de Lunery : **450 €**
- Tennis Club de Rosières : **800 €**
- Amicale des sapeurs-pompiers : **600 €**
- Comité des fêtes de Lunery : **800 €**
- Racing club de Lunery Rugby : **750 €**
- USLR Football : **910 €**
- Gymnastique Lunéroise : **700 €**
- La Récré Lunéroise : **450 €**
- Amicale du personnel : **300 €**
- Générations Mouvement : **500 €**

ASSOS ET SOLIDARITE

Inscription au Registre des personnes vulnérables de la commune

Depuis la canicule de l'été 2003, la loi impose aux maires d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées résidant à leur domicile, afin qu'elles puissent être contactées en cas d'alerte. L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative.

Ce registre nominatif et confidentiel comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Il permet aux personnes qui s'y sont inscrites, d'être contactées par les services publics en cas d'événement exceptionnel.

Ce registre peut également être communiqué au Préfet, à sa demande, lors du déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, en cas de déclenchement du plan communal de sauvegarde et dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de plus de 65 ans,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes, ...).

Comment s'inscrire ?

- En venant retirer un formulaire d'inscription en mairie,
- Par l'intermédiaire d'un tiers, si la personne concernée ne peut pas se déplacer.



Jeux d'été à Lunery

À l'approche de la saison estivale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a le plaisir d'annoncer le renouvellement de l'opération « Jeux d'été », à destination des adolescents de la commune et des communes alentours.

Fort du succès rencontré l'an passé, ce dispositif est reconduit afin d'offrir aux jeunes une programmation d'activités variées, sportives et ludiques. En 2025, les adolescents ont ainsi pu découvrir le canoë-kayak, l'escrime et bien d'autres disciplines. Enthousiastes et pleinement investis, ils en gardent un excellent souvenir.

Porté par le CCAS de Lunery en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), le dispositif « Jeux d'été en Berry » se déroulera sur la commune du 6 au 10 juillet 2026.

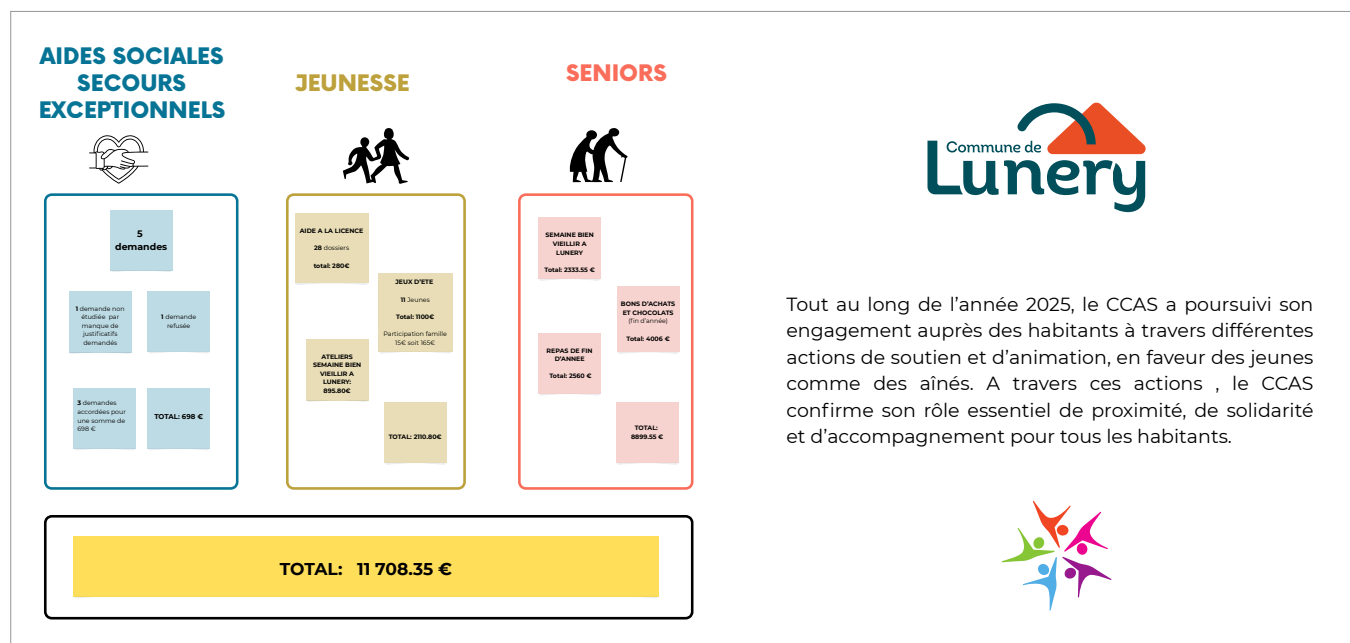
Il vise à proposer une semaine d'animations sportives et culturelles, placée sous le signe de la détente et des loisirs, à destination des jeunes de 12 à 17 ans vivant en milieu rural et ne partant pas en vacances.

Cette semaine est financée en partie par le Conseil départemental, la MSA, la CAF du Cher et le CCAS de Lunery. Une participation financière de 15 € pour la semaine sera demandée aux participants.

Les jeunes seront encadrés par des éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme d'État et d'une carte professionnelle.

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie avant le 8 juin 2026. Attention : places limitées à 24 jeunes.

Bilan CCAS 2025



Tout au long de l'année 2025, le CCAS a poursuivi son engagement auprès des habitants à travers différentes actions de soutien et d'animation, en faveur des jeunes comme des aînés. A travers ces actions, le CCAS confirme son rôle essentiel de proximité, de solidarité et d'accompagnement pour tous les habitants.



Ateliers culinaires

Les ateliers culinaires proposés par Pôle Nutrition et animés par une diététicienne ont repris le 2 avril. Ils permettent de découvrir le plaisir de bien manger avec des menus équilibrés, une alimentation saine et pleine de goût. Savoir bien manger n'est pas qu'une question de papilles, c'est important et essentiel pour rester en bonne santé et en bonne forme. Les participants à l'atelier ont manifesté leur enthousiasme et leur satisfaction en préparant et cuisinant un menu complet dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Puis, vient ensuite l'heure de déguster les préparations qui est l'occasion de plaisanter autour d'une recette plus ou moins réussie. Ces ateliers sont une expérience enrichissante où la sensibilisation à l'équilibre alimentaire se marie à la convivialité.



Lunery a couronné sa Miss



Le samedi 21 mars, à Lunery, s'est déroulée l'élection de Miss Lunery, un événement attendu qui a permis de désigner la jeune fille chargée de représenter fièrement la commune lors du comice agricole. Trois candidates, âgées de 15 et 16 ans, étaient en lice pour décrocher le titre.

À l'issue de la soirée, Divine a été élue Miss Lunery. Elle aura l'honneur de représenter la commune lors de l'élection de Miss du Canton de Chârost. Lucille a été nommée première dauphine, tandis que Hanaë-Eloïse a obtenu le titre de deuxième dauphine.

Les dauphines défilèrent sur le char de la commune, actuellement en préparation grâce à l'implication des bénévoles.

Tout au long de la soirée, entre les différents défilés, les convives ont également pu profiter d'un repas convivial et de la piste de danse, contribuant à faire de cet événement un moment chaleureux et festif.



Loisirs et Culture Rencontre Artistique à Lunery

L'association Loisirs et Culture de Lunery a le plaisir de vous inviter à sa traditionnelle Rencontre Artistique, qui se tiendra les 23, 24 et 25 mai lors du week-end de la Pentecôte.

Durant ces trois jours, artistes et passionnés d'art se retrouveront pour partager leurs créations. Peinture, diversité des techniques et des styles seront au rendez-vous, avec la présence d'artistes locaux et d'ailleurs, ainsi que nos deux invitées d'honneur :



- Marie-Françoise Delomier (Senneçay)
- Bérénice Guillonnet-Dugot (Saint-Germain-du-Puy)

Moment convivial et culturel, cette rencontre est ouverte à tous, amateurs d'art comme curieux, dans une ambiance chaleureuse. Le vernissage aura lieu le samedi 23 mai à partir de 16h30. Venez rencontrer les artistes et partager le verre de l'amitié !

Par ailleurs, l'association participera aux festivités du 14 juillet, en collaboration avec le Comité des Fêtes de Lunery, avec notamment des peintres de rue et du maquillage artistique... nous vous en reparlerons prochainement !

Rendez-vous les 23, 24 et 25 mai à Lunery !

ASSOS ET SOLIDARITE



Club de Gym Seniors

Si le froid hivernal ne nous laisse aucun regret, le printemps, lui, nous met du baume au cœur... !

Quant à celui du Club de Gym Seniors de Lunery, il bat son plein tous les jeudis à 15 h, sur la piste de la salle Gérard Philipe. Sous la conduite de Flora, animatrice toujours aussi joviale, le groupe pratique une activité physique parfaitement adaptée à chacun.

Dans une ambiance détendue et conviviale, les participants enchaînent échauffement, renforcement musculaire, exercices d'équilibre et de souplesse, agrémentés notamment de l'utilisation de ballons, sans oublier les étirements. Des chorégraphies et quelques pas de danse viennent également rythmer les séances... souvent accompagnés de franches rigolades !

En début d'année, les rois et reines d'un jour sont fêtés dans une ambiance chaleureuse et festive. Puis, courant juin, la collégiale convie tous les membres à l'Assemblée Générale du club.

Comme les années précédentes, le club fera partie des dix associations lunéroises qui animeront la fête du 14 juillet, sous la houlette du Comité des Fêtes de Lunery. La traditionnelle randonnée pédestre partira à 9 h 30 depuis la salle des fêtes, en direction de la campagne, pour une arrivée environ deux heures plus tard autour du pot républicain offert par la municipalité. On marche en groupe et c'est toujours un moment sympathique à partager.

Début septembre, les cours reprendront et les personnes intéressées seront les bienvenues pour rejoindre le groupe.

Gymnastique Lunéroise : vie du club

Le samedi 21 février, nous avons accueilli les enfants du RC Lunery Rosières dans notre salle afin de leur faire découvrir la gymnastique. Cette rencontre s'inscrivait dans une volonté de partage entre associations sportives locales.

Encadrés par leurs coachs Fabrice, Nathan et Louane, ainsi que par nos entraîneurs Noémie, Pauline et Natacha, les enfants ont pu s'initier aux différents agrès et découvrir les bases de la gymnastique dans une ambiance ludique et bienveillante.

Tous sont repartis avec une médaille, fiers de leur participation. La matinée s'est terminée autour d'un moment convivial avec une dégustation de crêpes, très apprécié de tous.

Un grand merci aux enfants, aux parents et aux encadrants pour cette belle action de découverte et de partage.

Le samedi 7 mars, nous avons participé à un interclub avec La Mehunoise Vigilante de Mehun-sur-Yèvre, un moment important dans la saison qui permet aux gymnastes de se confronter à d'autres clubs dans une ambiance conviviale. À cette occasion, sept équipes ont été engagées.

Chez les moins de 10 ans, deux équipes réalisent une très belle performance en terminant deuxièmes ex æquo, tandis qu'une troisième équipe se classe cinquième sur cinq.

En catégorie 10-13 ans, nos équipes se positionnent à la sixième, septième et huitième place sur huit, dans une catégorie relevée où les gymnastes continuent de progresser.



Chez les 14 ans et plus, notre équipe décroche une deuxième place sur deux.

Cet interclub a permis à chacune de prendre de l'expérience et de valoriser le travail réalisé à l'entraînement.

Nous remercions les gymnastes pour leur engagement, les parents pour leur présence ainsi que les coachs Inès, Jade, Giovanna, Chantal, Anaïs, Noémie et Natacha, sans oublier Louane, notre photographe.

Lunery Fitness : belote solidaire

La belote solidaire organisée récemment par notre association a été un très beau moment de partage et de convivialité. Du fond du cœur, merci à toutes les personnes présentes : votre générosité, votre bonne humeur et votre fidélité ont rendu cette journée chaleureuse et inoubliable.



Cette rencontre a également été marquée par une vive émotion, en hommage à notre présidente, Héléna. Présidente depuis 2023, vice-présidente depuis 2014 et engagée depuis de nombreuses années au sein du bureau, elle a marqué notre association de son empreinte si particulière.

Sa bienveillance naturelle, son écoute sincère et son attention aux autres faisaient d'elle une personne précieuse. Toujours disponible, toujours prête à tendre la main, elle savait rassembler avec douceur, simplicité et beaucoup de cœur.

Très investie dans la vie de notre commune, Héléna restera pour nous tous un exemple d'humanité, de générosité et d'engagement.

Aujourd'hui, son absence laisse un grand vide et elle nous manque énormément.

Merci Héléna, pour ta gentillesse, ta bienveillance et tout ce que tu as transmis. Nous ne t'oublierons pas.

Encore merci à toutes et à tous pour votre présence et votre soutien.



La Récré Lunéroise

La Récré Lunéroise est l'association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Lunery-Rosières. À travers ses différentes manifestations, elle contribue à des moments de convivialité et permet de récolter des fonds afin de financer une partie des projets scolaires et d'acheter des jeux pour les élèves.

Au cours du 2^e trimestre de l'année scolaire 2025-2026, l'association a notamment organisé une vente de madeleines Bijou ainsi qu'une boum Carnaval, le 7 mars, qui a rencontré un franc succès. Petits et grands ont pu danser, jouer et partager un goûter tout l'après-midi.

La prochaine manifestation sera la kermesse de fin d'année des écoles, qui se tiendra le vendredi 19 juin à partir de 16 h 30. Comme chaque année, l'association aura besoin de parents bénévoles pour la préparation de gâteaux et la tenue des stands de jeux. Un mot d'information sera diffusé dans les cahiers.



Alors, vous êtes parent d'élève et disponible pour consacrer quelques heures de votre temps à la vie de l'association, rejoignez-nous !

Pour nous contacter :
Noémie (présidente)
06 13 15 42 51

Pour rappel, vous pouvez également suivre les activités de l'association sur notre page Facebook.

Généralions Mouvement Club Lunérois : une association qui rassemble et fait du bien



Créée en fin d'année 2025, l'association Généralions n'a pas tardé à trouver sa place dans la vie locale. En seulement quelques mois, elle compte déjà 34 adhérents, âgés de 6 à 79 ans. Une diversité qui fait toute sa richesse et illustre parfaitement son ambition : créer du lien et en plus entre les générations.

Tous les quinze jours, le mercredi, les membres se retrouvent pour partager des moments simples, chaleureux et authentiques. Ici, pas de place pour la solitude ou l'ennui : la convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Depuis sa création, l'association a déjà proposé de nombreuses activités variées : une galette des rois festive, un après-midi jeux de société, une visite culturelle au musée de la fonderie de Rosières, une crêpe party accompagnée de jeux collectifs, mais aussi des sorties au cinéma ou encore au bowling. Et ce n'est qu'un début ! Le planning est déjà bien rempli jusqu'à la fin d'année, promettant encore de beaux moments à venir (visite du musée de la Résistance, pique-nique, visite d'une ferme pédagogique, repas à thème...).

L'association, c'est avant tout un état d'esprit : la bienveillance,



le partage et l'envie de créer des moments ensemble. Chacun y trouve sa place, quel que soit son âge ou ses envies. On vient pour se divertir, rencontrer et tisser des liens.

Vous avez envie de rompre l'isolement, de passer des moments agréables et de rejoindre un groupe dynamique et accueillant ? N'hésitez plus ! L'association vous ouvre ses portes.



Nettoyage des bords du Cher : une belle mobilisation pour la nature !

Le Syndicat de Chasse de Lunery, la Fédération des Chasseurs du Cher et le Cercle de Rosières ont organisé une opération de nettoyage des bords du Cher avec la participation de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement pour leur engagement.

Au total, près de 350 kg de déchets ont été collectés.

Un grand merci également à Anti pour le pot de l'amitié offert à l'issue de cette belle action.

Une initiative à renouveler l'année prochaine ! Ensemble, continuons à préserver une nature propre.

AUTRES INFORMATIONS

Guichet numérique des Autorisations d'Urbanisme – Saisine par Voie Électronique (SVE)

Depuis le 1er janvier 2022, dans le cadre de la loi de simplification des démarches administratives, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Suite à la fusion du service d'instruction ADS PETR et du service de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, les modalités d'accès au portail usager pour le dépôt en ligne des autorisations d'urbanisme évoluent.

Nouveau lien d'accès au portail :
<https://petr-centrecher.fr/nos-actions/urbanisme/>



À compter de maintenant, les usagers sont invités à utiliser ce nouveau lien pour effectuer leurs démarches en ligne (dépôt de permis de construire, déclarations préalables).

Toute saisine par voie dématérialisée doit être faite uniquement depuis ce guichet numérique (aucune saisine par mail ne sera acceptée dans le cadre d'une demande d'autorisation d'urbanisme).

Il est toujours possible de déposer vos demandes sous format papier ou de les transmettre par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Lunery
 Place Jacques Georges 18400 LUNERY

Votre mairie et ses agents restent à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches au 02 48 23 14 22 ou par mail : mairie@lunery.fr

Taxes d'urbanisme

TAXES D'URBANISME

Vous avez une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) et les travaux sont finis

Il faut le déclarer

Où ?

- à la Mairie avec une déclaration d'achèvement des travaux (DAACT)
- ET
- au Service des impôts fonciers (cadastre)

Pourquoi ?

Pour bénéficier des exonérations de **taxe foncière** prévues par la loi

pour un calcul juste de votre **taxe d'aménagement**

Quand ?

Au plus tard **90 jours** après l'achèvement des travaux

Comment ?

- Par internet : impots.gouv.fr votre espace particulier menu « Gérer mes biens immobiliers »
- par courrier : **DÉMARCHEMENT**

Qui contacter ?

- La Mairie pour toute question sur la Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)
- le Service des impôts fonciers pour toute question sur les déclarations en ligne (suivi et fin de travaux)

ou rubrique contact

Contact et prise de RDV

- par courrier : Centre administratif Condé 2, rue Jacques Raimbault – 18013 Bourges Cedex
- par téléphone : 02 48 27 17 17 (de 8h45 à 12 h et de 13h30 à 16h15)

Pourquoi ?

Si vous ne déclarez pas l'évolution et la fin des travaux, vous risquez d'être **surtaxé**

Le service des impôts fonciers peut, si vous ne lui répondez pas, évaluer d'office les biens pour la taxe foncière et les taxes d'urbanisme (taxe d'aménagement et taxe d'archéologie préventive)

État-Civil

NAISSANCES

Jessaïna GABRIEL,
 le 12 octobre 2025

Luca TEDESCHI,
 le 14 décembre 2025

Pablo GROCHOWSKI DO SEIXO,
 le 6 janvier 2026

Louison LAFAIX MERLIN,
 le 27 mars 2026

MARIAGES

Christophe BARDIN et Isabelle ARRIGONI,
 le 18 octobre 2025

Romain BOUZARD et Marjorie PUIS,
 le 14 mars 2026

PACS

Anthony FOULTIER et Delphine MARQUES,
 le 16 octobre 2025

DÉCÈS

Jérôme MAROUKI,
 le 5 octobre 2025

Josette CAILLAULT veuve LACELLE,
 le 3 janvier 2026

Alain GUIET,
 le 18 janvier 2026

Zymunt POLAK,
 le 29 janvier 2026

Hélène CONFALONIERI épouse BONNAVAUD,
 le 4 février 2026

Costantino COCCHINO,
 le 1^{er} mars 2026

Jacques PAWLISZ,
 le 31 mars 2026

INFORMATIONS PRATIQUES

Pharmacies de garde du 24 mai au 26 juillet 2026

Sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

24 et 25 mai

Pharmacie Ceus Menard - 02 48 55 00 50
2, place Gustave Vinadelle – Dun-sur-Auron

31 mai

Pharmacie Javot - 02 48 96 46 43
72, av. du Général de Gaulle – Saint-Amand-Montrond

7 juin et 12 juillet

Pharmacie Mijoin - 02 48 26 20 28
55, Grande Rue – Chârost

14 juin et 5 juillet

Pharmacie Mitteau - 02 48 25 64 98
1, rue de la Vallée Caillon – Plaimpied-Givaudins

21 juin et 26 juillet

Pharmacie Desevaux - 02 48 55 03 98
22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

28 juin et 6 juillet

Pharmacie Chalons - 02 48 64 71 10
11, av. Anciens Combattants – Trouy

14 juillet

Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16
68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

19 juillet

Pharmacie Padeloup - 02 48 55 00 50
6, av. Gabriel- Dordain - St-Florent-sur-Cher

Agence Postale Communale

Lunery - 02 48 23 14 27
Du lundi au vendredi : 9h - 11h45

Médiathèque Boris-Vian

02 48 23 22 01
Mardi et jeudi : 16h – 18h30
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 16h - 18h

Déchetterie de Rosières

Lundi et Vendredi : 9h15 - 12h et 13h45 - 17h30
Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Ramassage Déchets Ménagers – SICTOM

Mercredi matin

Service des eaux et assainissement

FerCher-Pays Florentais - 02 48 23 14 52
Nouveau numéro d'appel astreinte SAUR - 03 80 45 18 08

Alerte Crue - 08 25 15 02 85
www.vigicrues.gouv.fr

Urgence Gaz - 0800 47 33 33

Marchés

Marché de Lunery - Mercredi matin, Place Jacques Georges

Marché de Rosières - Le 3^{ème} dimanche du mois

Social

Assistante Sociale - Laurence Crétier

En Mairie-Annexe de Rosières
Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois au matin
Sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité
De St-Florent-sur-Cher - 02 48 25 26 30

AMD - 02 48 55 16 39

Service de portage de repas à domicile

ADMR - 02 48 02 06 38

Association du Service à Domicile
Permanence vendredi : 9 h 30 - 11 h 30
Place de la République à St-Florent-sur-Cher

ADPAC - FACILAVIE - 02 48 23 06 70

Aide à domicile aux personnes âgées du Cher
2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois
Salle Roseville : 14 h -16 h

Sécurité Sociale

Pour rendez-vous 0820 904 180



Les jeux d'été en berry 2026

Tu as entre 12 et 17 ans ?

Viens découvrir, apprendre, rencontrer

Sports collectifs Culture
Inclusion citoyenneté cohésion
Sports innovants Sensibilisation
....



Lunery

06 AU 10 JUILLET



PLUS
D'INFOS

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie:
par mail à mairie@lunery.fr ou par téléphone au 02 48 23 14 20

Début des activités à 10h
Repas tiré du sac le midi
Fin des activités à 16h30



MATINÉE CITOYENNE

SAMEDI 6 JUIN 2026

Désherbage participatif des
cimetières de 9h à 12h



Ouvert à tous, venez avec vos
outils, à l'issue de cette matinée un
verre de l'amitié vous sera offert
par la municipalité de Lunery à la
salle George Sand

Les personnes qui souhaitent participer à
cette opération sont invitées à s'inscrire à la
mairie au 02.48.23.14.20



Commune de
Lunery